

Règlement sur l'Armement de l'Infanterie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement sur l'Armement de l'Infanterie : Approuvé le 3 août 1967 sous le n° 11 890/DTAI/INF/TT . Troisième partie . Titre VII, Les armes individuelles, Fusil à répétition de 7,5 m/m, modèle F1

Mention d'édition : Ed. 1967

Adresse bibliographique : [S. l.] : [s. n.] [1967]

Description matérielle : 1 vol. (42 p.) : ill. ; 21 cm

Autre variante du titre : [Armes individuelles.]
[Fusil à répétition de 7,5 m/m, modèle F1.]

Note sur la provenance : Division des Archives Intermédiaires de la Gendarmerie-Le Blanc..Don.2018

Sujet(s) : INF 401/3
Infanterie, armement, fusil à répétition, Mle F1